

Belle famille de soldats

Delor

Dans les archives départementales numérisées de la Haute-Garonne, la copie du livret matricule de **Jean Delor** donne les informations suivantes :

Il est né le 12 août 1883, à Cazères (Haute-Garonne), fils de César Delor et de Ripouil Marie, domiciliés à Cazères (Haute-Garonne).

Lors du conseil de révision de la classe 1903, il a déclaré résider à Cazères et être cultivateur.

Il avait les cheveux et les yeux châains, le front couvert, le nez long et le visage ovale.

Il mesurait 1.68 m. Il avait un degré d'instruction de 2.

A partir du 29 août 1911, il habitait Versailles. Le 31 juillet 1914, il a déclaré habiter Le Chesnay (Seine et Oise).

Pour son service militaire, il a été incorporé au 5^e régiment de Génie à Versailles (Seine et Oise) à compter du 16 novembre 1904, arrivé au corps et sapeur de 2^e classe le même jour.

Nommé 2^e sapeur conducteur le 4 janvier 1907.

Envoyé dans la disponibilité le 12 juillet 1907. Certificat de bonne conduite accordé.

A effectué une 1^{ère} période d'exercice au 5^e RG du 6 au 26 août 1910.

A effectué une 2^{ème} période d'exercice au 5^e RG du 6 au 25 septembre 1912.

Rappelé à l'activité par le décret de mobilisation générale en date du 1^{er} août 1914, arrivé au corps du 5^e RG, le 10 août 1914.

Parti aux armées le 19 décembre 1914.

Evacué malade le 16 août 1915. Rejoint les armées le 23 décembre 1915.

Evacué malade le 5 novembre 1916. Rejoint les armées le 28 décembre 1916.

Evacué malade le 20 octobre 1917. Rejoint les armées le 7 mars 1918.

Envoyé en congé illimité de démobilisation le 6 mars 1919, au centre démobilisateur du 5^e RG, se retire à Le Chesnay (Seine et Oise).

A la date du 1^{er} octobre 1923, passé à la classe de mobilisation de 1899 (père de deux enfants vivants).

Classé dans la position dite « sans affectation » et rayé des contrôles du 5^e RG le 1^{er} mars 1927.

Passé à la plus ancienne de la 2^e réserve jusqu'au 15 octobre 1932.

Libéré du service militaire le 15 octobre 1932.

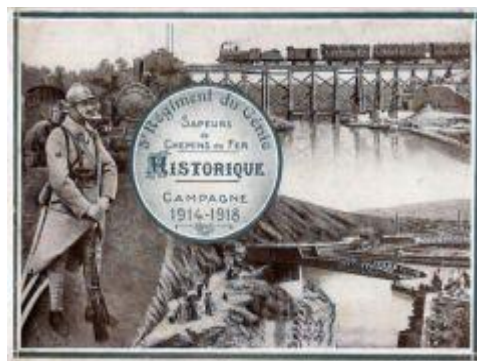
Extrait de l'historique du 5^e régiment de Génie (Source Wikipédia) :

Le 5^e régiment du Génie vit pendant la guerre 1914-1918, ses effectifs s'élever peu à peu à 85 compagnies, groupant 450 officiers et 21 500 hommes.

Un total de près de 100 000 hommes au 5^e RG, dont les coolies chinois, les travailleurs indochinois et malgaches, fut atteint en 1917.

En 1918, ils avaient reconstruit 7 000 km de voies ferrées, 4 500 mètres de pont et 4 000 mètres d'estacade.

Le 5^e RG a réalisé la majeure partie des 7 500 km de voie ferrée construite pendant le conflit.



Blessures :

Blessé en gare de Reims (Marne) par éclat d'obus reçu au dessous du genou gauche le 23 février 1915.

Campagnes : contre l'Allemagne :

Intérieur : du 10.08.1914 au 18.12.1914,

Aux armées : du 19.12.1914 au 15.08.1915,

Intérieur : du 16.08.1915 au 22.12.1915,
Aux armées : du 23.12.1915 au 04.11.1916,
Intérieur : du 05.11.1916 au 27.12.1916,
Aux armées : du 28.12.1916 au 19.10.1917,
Intérieur : du 20.10.1917 au 06.03.1918,
Aux armées : du 07.03.1918 au 06.03.1919.

Certificat d'ancien combattant délivré le 28 novembre 1929 par le régiment de Saint-Gaudens.

*

Dans les archives départementales numérisées de la Haute-Garonne, la copie du livet matricule de Baptiste **Delor**, frère du précédent, donne les informations suivantes :

Il est né le 7 mars 1888, à Cazères (Haute-Garonne), fils de César Delor et de Ripouil Marie, domiciliés à Cazères.

Lors du conseil de révision de la classe 1908, il a déclaré résider à Cazères et être cultivateur.

Il avait les cheveux et les yeux châains, le front découvert, le nez moyen et le visage ovale.

Il mesurait 1.61 m. Il avait un degré d'instruction de 2.

Pour son service militaire, il a été affecté au 9° régiment de Chasseurs, arrivé au corps et cavalier de 2° classe le 1^{er} août 1909.

Envoyé en congé le 24 septembre 1911, en attendant son passage dans la réserve. Certificat de bonne conduite accordé.

Rappelé à l'activité par le décret de mobilisation générale en date du 1^{er} août 1914, arrivé au corps du régiment de cavalerie légère stationné à Auch (Gers) le 3 août 1914.

Passé au 12° régiment de Chasseurs à cheval de Sézanne (Marne) le 21 juin 1915.

Extraits de l'historique du 12 Chasseurs par l'Amicale du régiment :

Elément de cavalerie du 6^{ème} Corps d'Armée (Général SARAIL), le Régiment participe aux opérations des 3^{ème} et 4^{ème} Armées du Corps de cavalerie SORCLET vers la Belgique.

Le temps n'étant plus aux charges, la Cavalerie n'est plus employée que pour des reconnaissances, des liaisons, des couvertures d'avant-postes, lorsqu'elle est utilisée à cheval.

Les cavaliers passent plus de temps dans les tranchées qu'en selle. Le Régiment est fractionné en escadrons divisionnaires affectés à des divisions d'infanterie et combat sur tous les fronts métropolitains.

Il a reçu la Croix de Guerre (étoile de Vermeil) avec citation à l'ordre de l'Armée pour AISNE 1917, AVRE 1918 ;

Envoyé en congé illimité de démobilisation le 31 mars 1919, au dépôt démobilisateur du 10° régiment de Dragons à Montauban (Tarn et Garonne), se retire à Cazères. Situation de famille: marié.

A la date du 1^{er} octobre 1923, passé à la classe de mobilisation de 1904 (père de 2 enfants vivants).

Classé dans la position dite « sans affectation » et rayé des contrôles du 10° Dragons le 1^{er} avril 1927.

Maintenu « service armé » (invalidité inférieure à 10% sans origine) par la commission de réforme de Toulouse du 22 avril 1927, pour otite cicatricielle bilatérale.

Affecté à la Poudrerie de Toulouse le 1^{er} juin 1932.

La pension définitive de 10% lui a été concédée le 31 mai 1937, à la suite de la commission de réforme de Toulouse du 30 décembre 1935, valable du 22 avril 1936.

Libéré du service militaire le 15 octobre 1937.

Campagnes :

Contre l'Allemagne : du 3 août 1914 au 31 mars 1919.

Certificat d'ancien combattant délivré le 9 février 1928 par le régiment de Saint-Gaudens.